



**Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des Communes
dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2017
Août 2016**

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES VIGNERONS DU CANADA

L'Association des vignerons canadiens (AVC) est l'association nationale de l'industrie vinicole canadienne représentant les établissements vinicoles de tout le pays, qui sont à l'origine de 90 % de la production annuelle de vin. Les membres de l'association participent à l'ensemble de la chaîne de valeur du vin – de la viticulture, la gestion agricole, les vendanges, la production vinicole, la mise en bouteilles à la vente au détail, et au tourisme, en passant par la recherche. L'AVC est fière d'appuyer l'industrie vinicole lauréate dont les racines sont implantées dans le sol canadien.

RÉSUMÉ

Le Canada se classe en deuxième place des marchés les plus attrayants dans le monde pour la vente de vin, et la croissance de la consommation de vin est deux fois plus rapide que celle du reste du monde. Grâce à son solide marché et au nombre croissant d'accords de libre-échange, la concurrence internationale dans le marché canadien s'intensifie, même si les produits importés représentent 68 % de toutes les ventes de vin au Canada.

Aujourd'hui, l'industrie vinicole du Canada entraîne des retombées économiques de 6,8 milliards de dollars, ce qui ne représente qu'une partie de son potentiel, car les ventes au pays ne constituent que moins d'un tiers du total des ventes de vin au Canada. L'industrie vinicole du Canada croît de manière importante dans six provinces et, ainsi, son apport à valeur ajoutée est l'un des plus élevés parmi l'ensemble des produits agricoles. Elle offre aussi d'excellentes possibilités économiques en milieu rural.

En raison de l'avantage dont elle jouit en tant qu'industrie canadienne et des conditions de marché favorables, l'industrie pourrait améliorer sa compétitivité et saisir une part plus grande du marché national en pleine expansion si la recommandation de l'AVC pour le budget de 2017 est mise en œuvre. En augmentant leurs résultats au pays, les vignobles canadiens atteindraient un niveau qui permettrait d'accroître les exportations en mettant l'accent sur les marchés à valeur ajoutée. Seul un investissement stratégique permettrait à l'industrie vinicole du Canada d'atteindre son plein potentiel, ce qui entraînerait des investissements vinicoles plus importants et la création d'emplois, en plus d'offrir une grande valeur à l'ensemble de l'économie canadienne.

440, avenue Laurier Ouest, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1R 7X6

- Tél. : 613-782-2283 • Télécopieur : 613-782-2239
- Courriel : info@canadianvintners.com
- Site Web : www.canadianvintners.com
- Twitter : @CVAwine • Facebook : /CVAwine

INTRODUCTION

L'Association vinicole canadienne vous remercie de lui donner la possibilité de formuler des commentaires devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, dans le cadre du processus de consultations en prévision du budget de 2017. Le Canada souhaite mettre en place une solide stratégie sur la croissance qui favoriserait la durabilité et l'innovation. Il est donc opportun que le gouvernement fédéral mette en œuvre des mesures qui permettront à l'industrie vinicole canadienne de s'emparer des marchés en rapide expansion à travers le Canada et au-delà de nos frontières, de créer un environnement plus propice aux investissements dans le secteur privé et de renforcer les moteurs à long terme de l'emploi et de la croissance économique.

L'INDUSTRIE VINICOLE CANADIENNE

L'industrie vinicole canadienne produit des vins canadiens à 100 % (de la marque Vintners Quality Alliance (VQA) ou autre appellation d'origine canadienne), ainsi que des vins assemblés ou élaborés au Canada (d'appellation International Canadian Blended). Les deux types de vin sont des moteurs économiques importants. Selon une étude nationale de 2013 sur les retombées économiques, l'industrie vinicole canadienne contribue à hauteur de 6,8 milliards de dollars à l'économie canadienne – les vins canadiens à 100 % représentent une part de 3,7 milliards de dollars (tourisme compris) et les vins assemblés ou élaborés au Canada à partir de produits importés et nationaux, un autre 3,1 milliards de dollars. Cette étude conclut que chaque bouteille de vin produit au Canada dégage en moyenne 31 \$ en retombées économiques. Les retombées économiques comprennent également des contributions aux recettes gouvernementales d'une valeur de plus de 1,2 milliard de dollars découlant du prélèvement de taxes et des marges des régies des alcools.

Les établissements vinicoles canadiens engrangent des revenus plus élevés que la plupart des produits agroalimentaires, non seulement du foulage des raisins et de la production de vin, mais également grâce aux activités d'emballage, de mise en marché et de vente. Du développement du vignoble et de la culture du raisin à la vente ferme, le vin est un processus très complexe qui fait appel à de nombreux fournisseurs, distributeurs et fournisseurs de services tout au long de la chaîne de valeur, multipliant ainsi les avantages économiques.

L'industrie est tributaire du sol canadien et elle s'est solidement implantée dans les économies rurales du Canada. Compte tenu de ses liens étroits avec le tourisme, le commerce de détail, les bars et les restaurants qui procurent plus de 31 000 emplois, les retombées de notre industrie nationale s'étendent bien au-delà des ventes directes et des emplois assurés par les 685 établissements vinicoles et les 1 600 producteurs de raisin indépendants. L'infrastructure de l'industrie vinicole canadienne attire également plus de 3 millions de touristes qui visitent des établissements vinicoles canadiens chaque année, ce qui est quatre fois plus élevé que le nombre de visiteurs ayant assisté aux Jeux olympiques de Vancouver.

LE DÉFI

Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont de plus en plus fait du vin leur boisson alcoolisée préférée et, ainsi, la consommation de vin a grimpé de 26 %, par rapport à une croissance de 0 % pour les spiritueux et une baisse de 8,8 % pour la bière. Les ventes de vin représentent aujourd'hui 32 % du marché des boissons alcoolisées (par rapport à 25 % en 2004-2005). Malgré tout, 75 % de la croissance des ventes totales de vin au Canada, au cours de la dernière décennie, découlent des importations de vin et, en 2014, le Canada est devenu le sixième plus important importateur de vin du monde.

Les efforts canadiens pour s'emparer de la demande croissante des consommateurs ont été impressionnants, dont des investissements réalisés dans 400 nouveaux vignobles depuis 2006 qui portaient sur des vins de qualité supérieure. Néanmoins, les vins canadiens ne jouissent pas d'une part équitable du marché national, les ventes de l'industrie vinicole canadienne ne représentant que 32 % des ventes totales de vin. Le Canada vit un phénomène inverse à celui de la plupart des pays producteurs de vin, qui ont conquis une solide part de leurs ventes sur le marché intérieur, notamment 65 % aux États-Unis, 74 % en Australie et 99 % en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili. Même la Chine réalise 78 % de ses ventes de vin produit au pays.

Il importe de reconnaître que les gouvernements étrangers versent des milliards de dollars en paiements directs aux viticulteurs et aux vigneronnes afin qu'ils puissent accroître leur compétitivité. Pratiquement tous les pays qui produisent du vin à partir de raisins en quantité importante disposent de programmes plus efficaces pour cette industrie du vin que ceux du Canada. Ces programmes portent sur la culture du raisin et ils offrent des subventions à la production afin de favoriser la croissance au pays et la hausse des exportations, en plus de verser des fonds pour la promotion des exportations, afin de favoriser la croissance du marché. Par exemple, en 2014, la somme totale accordée par les programmes (y compris pour la promotion) au secteur vinicole de l'Union européenne s'est élevée à environ 1,41 milliard de dollars américains (1,2 milliard €).

En plus des obstacles financiers, des obstacles internes quant au commerce ont aussi freiné la croissance de l'industrie vinicole du Canada. Le projet de loi C-311 a été promulgué il y a quatre ans; il modifiait alors la *Loi sur l'importation des boissons enivrantes* de 1928. Cette modification a supprimé les restrictions fédérales qui interdisaient aux citoyens de transporter du vin d'une province à une autre si ce vin était destiné à un usage personnel. Toutefois, les provinces canadiennes, sauf la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse, ont maintenu leurs obstacles internes au commerce du vin. Bien qu'il soit encourageant selon nous de voir l'engagement pris par le Conseil de la fédération, en vertu duquel les provinces ont accepté de discuter des obstacles internes liés à l'alcool, l'AVC soutient que d'autres mesures s'avèrent nécessaires afin qu'il soit possible de saisir l'opportunité actuelle offerte par le marché intérieur.

L'OPPORTUNITÉ

En 2015, selon la Rabobank, experte du marché vinicole mondial, le Canada se classe en deuxième place des marchés les plus attrayants dans le monde pour la vente de vin, et VineExpo conclut que la croissance de la consommation de vin au Canada est deux fois plus rapide que la moyenne mondiale. L'industrie vinicole du Canada doit être en mesure de tirer parti de ces conditions de marché et notre principal objectif consiste à faire croître la vente des vins produits au Canada dans tous les circuits de vente possibles, d'un océan à l'autre.

Avec un appui adéquat, l'industrie vinicole canadienne élargira sa part de marché de plus de 32 %, l'objectif cible étant de 50 %. Il s'agit d'un projet positif tant pour l'industrie vinicole canadienne que pour le Canada, car nous prévoyons une possibilité de croissance des ventes de vin de 50 millions de litres au cours des deux prochaines années. D'après notre étude économique, nous savons que chaque tranche de 1 million de dollars d'augmentation des ventes de vin canadien se traduira par une augmentation de 3,1 millions de dollars de production brute – revenus, taxes, emplois et salaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie vinicole – un excellent investissement dans notre économie. En s'emparant d'une part de marché plus grande et avec l'appui des consommateurs canadiens, les vignobles seront dans une meilleure position économique pour accroître leurs ventes à l'exportation et tirer parti des possibilités offertes par les accords de libre-échange.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, mais réalisable, notre mémoire sur le budget de 2017 recommande fortement la mise en place d'un programme d'investissement ciblé.

Programme d'innovation pour l'industrie vinicole

L'introduction d'un programme d'innovation pour l'industrie vinicole spécifique et orienté doit être mis sur pied afin d'offrir un soutien stratégique destiné à améliorer la compétitivité du vin. Ce programme de croissance serait créé à l'aide de crédits d'impôt à l'investissement et/ou de subventions visant à appuyer les initiatives de développement de l'industrie vinicole du Canada grâce à des investissements plus importants dans les opérations et l'infrastructure, ce qui favoriserait la durabilité environnementale, la productivité et la compétitivité.

Le programme devrait comprendre les éléments suivants :

- Mise en œuvre sur 10 ans (2017-2027), une prolongation pouvant avoir lieu selon un examen économique;
- Limité au vin fait à partir de raisins;
- Mise en œuvre au cas par cas (vignobles), sans restriction quant à la propriété incorporée;
- Investissement annuel maximal de 5 millions de dollars pour chaque vignoble admissible.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

- Développer et faire croître l'industrie vinicole du Canada;
- Augmenter le tourisme vinicole et les ventes aux vignobles;
- Favoriser les marchés intérieurs et d'exportation;
- Appuyer le développement d'entreprises notamment l'innovation, les compétences et la formation.

Les aspects liés aux priorités en matière de financement comprennent :

- les projets qui contribuent au développement du marché intérieur et des marchés d'exportation;
- les projets de développement de la commercialisation et d'augmentation du tourisme;
- les projets qui améliorent la durabilité et la production.

Le programme de croissance s'appliquerait aux investissements tangibles ou immatériels admissibles de l'industrie vinicole. Les crédits d'impôt à l'investissement et/ou les subventions porteraient sur les investissements admissibles dans les vignobles et liés aux produits, aux procédés, à la technologie, à l'infrastructure et aux immobilisations (immeubles, routes, vente au détail, tourisme, matériel de production, améliorations environnementales, traitement des eaux, vignes, etc.) et ils viseraient à augmenter les possibilités de commercialisation et la compétitivité du secteur vinicole canadien.

Le programme de croissance entraînerait une hausse des investissements, un transfert de savoir-faire et de technologies grâce à l'enregistrement de la propriété intellectuelle, la création d'emplois, l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre, de meilleures conditions économiques dans les régions vinicoles, une augmentation des activités économiques et des recettes fiscales plus importantes.

Coût du PIIV

Le programme d'innovation pour l'industrie vinicole (PIIV) serait avantageux pour tous les vignobles du Canada, peu importe leur taille, car on estime que les vignobles de petite et de moyenne taille, qui produisent moins de 50 000 caisses de vin par année, retireraient 80 % des avantages.

Production annuelle de vin	Nombre de vignobles	Utilisation moyenne de l'investissement annuel maximal	millions de dollars		
			Investissement annuel moyen de l'industrie	Coût fédéral annuel à 30 %	Coût fédéral sur 10 ans
> 1 million de litres	7	100 %	35 \$	10,5 \$	105 \$
500 000 à 1 million de litres	8	50 %	20 \$	6 \$	60 \$
250 000 à 500 000 de litres	16	25 %	20 \$	6 \$	60 \$
< 250 000 de litres	654	5 %	163,5 \$	49,1 \$	491 \$
Total	685		238,5 \$	71,6 \$	716 \$

L'industrie vinicole du Canada souhaite ardemment saisir les opportunités actuelles et croissantes du marché et, à l'aide de ce programme de soutien, l'industrie pourra croître considérablement, ce qui procurera des avantages aux économies rurales, ainsi qu'à l'ensemble de l'économie nationale. Qu'il s'agisse d'une subvention ou d'un crédit d'impôt à l'investissement équivalent de 30 %, le programme devrait normalement entraîner des investissements annuels de 239 millions de dollars dans les vignobles; le coût pour le gouvernement fédéral serait alors de 72 millions de dollars par année.

Selon une croissance annuelle moyenne des recettes de 11,5 % pour les vins 100 % canadiens et de 4 % pour les vins assemblés ou élaborés au Canada, le programme de croissance entraînerait un **rendement 17 fois plus élevé que l'investissement du gouvernement fédéral**, et le nombre d'emplois directs et indirects serait deux fois plus élevé. En fin de compte, grâce à ce programme, la contribution économique nationale de l'industrie vinicole du Canada passerait de 8 à 20 milliards de dollars de 2017 à 2027.

De par leur nature, le vin et les raisins fournissent des emplois et des investissements à long terme qui sont liés étroitement au sol canadien. À la différence des entreprises de fabrication ou de service, les vignobles ne peuvent pas tout simplement plier bagage et déménager dans un autre pays, ce qui assure que les investissements fédéraux dans cette industrie sont optimisés et profitent à l'économie, aux collectivités et à la main-d'œuvre canadiennes.

En conclusion, l'AVC recommande fortement la mise en place d'un programme d'innovation pour l'industrie vinicole (PIIV) qui concorderait avec les priorités du gouvernement, surtout celles qui ont trait au développement d'industries innovatrices qui investissent dans la durabilité environnementale, le développement et la croissance de marchés et la création d'emplois pour les jeunes Canadiens, ce qui favorise des investissements publics importants destinés à contribuer à la prospérité économique du pays.